



Le français est la langue officielle et commune du Québec. C'est la langue des institutions publiques, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Le français est aussi un symbole commun d'appartenance et de participation à la société québécoise.

Pour apprendre ou mieux maîtriser le français, visitez [Apprendre le français](#) sur Québec.ca. (Veuillez cliquer sur le lien ci-dessus pour vous inscrire)

Il s'agit de l'unique point d'accès aux services d'apprentissage du français pour :

- les personnes âgées de 16 ans et plus au 1^{er} juillet précédant la demande d'admission et domiciliées au Québec :
 - immigrantes;
 - canadiennes de naissance;
- les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises qui souhaitent recevoir ces services;
- les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Les cours de français du gouvernement du Québec sont gratuits. De l'aide financière incitative est aussi offerte aux personnes admissibles, à certaines conditions.

Ces cours de français sont offerts :

- à temps complet (jour) ou à temps partiel (soir);
- en classe ou à distance; (**en présentiel au CÉA LaSalle**)
- dans toutes les régions du Québec.

Il existe également des formules de cours : (non disponible au CÉA LaSalle)

- entièrement en ligne ou à distance en différé;
- spécialisés par domaine d'emploi;
- en milieu de travail.

Notre centre d'éducation des adultes est un fier partenaire du gouvernement du Québec pour offrir des services d'apprentissage du français:

- à temps partiel (soir) / à temps complet (jour);
- niveaux 1 à 8
- en milieu de travail; (non disponible au CÉA LaSalle)
- spécialisés par domaine d'emploi. (non disponible au CÉA LaSalle)

Pour vous inscrire, visitez [Apprendre le français](#).